

1.	Nos partenaires cotisants .....	3
2.	Mot du président .....	4
3.	PV de l'assemblée générale ordinaire du 5 mars 2010.....	6
4.	Contexte 2010 .....	11
5.	Météo et récoltes .....	12
6.	Economie végétale .....	12
6.1	Fourrages .....	12
6.2	Céréales fourragères .....	13
6.3	Céréales panifiables .....	13
6.4	Oléagineux.....	13
6.5	Betteraves.....	13
7.	Economie animale .....	13
7.1	Production laitière .....	13
7.1.1	Evolution des volumes de lait produits dans le Jura.....	15
7.2	Marchés publics .....	16
7.2.1	Bovins .....	16
7.2.2	Ovins.....	19
7.3	Porcs .....	19
7.4	Elevage chevalin.....	19
8.	Politique agricole .....	20
9.	Groupes de travail et projets CJA en cours.....	22
9.1	SolAireEau.....	22
9.2	Valorisation de la viande .....	22
9.3	Betteraves.....	22
9.4	Eaux.....	23
9.5	Réseaux OQE.....	23
9.5.1	Réseau OQE Baroche .....	23
9.5.2	Réseau OQE Vendline-Coeuvatte.....	24
9.5.3	Futurs réseaux OQE.....	24
9.6	VERGERS+ .....	24
9.7	Parc Naturel Régional du Doubs .....	24
9.8	Pâturages boisés .....	27
9.9	Planification de la fumure sur les pâturages d'estivage .....	28
10.	Protection de l'aire agricole .....	28
11.	Collaboration avec la Chambre d'agriculture du Jura bernois.....	29
12.	Fondation Rurale Interjurassienne .....	30
12.1	Formation continue .....	31

13.	Statistiques de l'agriculture jurassienne .....	32
14.	Communication agricole .....	33
	14.1 Fenêtre sur l'agriculture .....	33
	14.2 Brunch du 1 <sup>er</sup> août .....	33
	14.3 Stand de communication agricole .....	33
	14.4 Terrien interjurassien .....	33
	14.5 Ecole à la ferme .....	34
	14.6 Char Marché-Concours national de chevaux .....	34
	14.7 Olma à Saint-Gall .....	35
15.	Assurances .....	36
	15.1 Caisse maladie AGRISANO .....	36
	15.2 Assurance globale pour le personnel d'exploitation .....	36
	15.3 Autres activités du secteur « assurances » .....	37
16.	AJAPI .....	38
17.	Service de renseignements juridiques .....	38
18.	Programme d'activités 2011 .....	39
	18.1 Protection de l'aire agricole .....	39
	18.2 Développement rural .....	39
	18.3 Politique agricole .....	39
	18.4 Economie laitière .....	40
	18.5 Développement du secteur « assurances » .....	40
	18.6 Communication .....	40
	18.7 Dépannage agricole .....	40

# 1. Nos partenaires cotisants

COOPERATIVE AGRICOLE DU CLOS-DU-DOUBS  
AGRO-CENTRE COURTELLE  
LANDI ARCJURA SA  
A.J.A.P.I  
ASSOCIATION DES FERMIERS DU JURA ET DU CANTON DE NEUCHATEL  
FEDERATION JURASSIENNE DU MENU BETAIL  
BIO JURA  
JURA-BETTERAVES  
FEDERATION D'APICULTURE DU CANTON DU JURA  
FEDERATION JURASSIENNE DES BANQUES RAIFFEISEN  
FEDERATION JURASSIENNE D'ELEVAGE BOVIN DE LA RACE TACHETEE  
ROUGE  
FEDERATION JURASSIENNE D'ELEVAGE BOVIN DE LA RACE HOLSTEIN  
FEDERATION JURASSIENNE D'ELEVAGE CHEVALIN  
FETE DES PAYSANS JURASSIENS  
SECTION JURASSIENNE DE L'ASETA  
FENACO  
MIBA  
ASSOCIATION DES PLANTEURS DE TABAC DU JURA  
ASSOCIATION POUR LE PACAGE FRANCO-SUISSE  
ASSOCIATION DES ETALONNIERS DU JURA  
SOCIETE DES VETERINAIRES JURASSIENS

## **CHAMBRE JURASSIENNE D'AGRICULTURE**

**Faverge 5 - Case postale 100**

**2853 COURFAIVRE**

**Téléphone : 032 / 426.53.54 / 55**

**Fax : 032 / 426.78.71**

**e-mail : [ncja.secr@agrisano.ch](mailto:ncja.secr@agrisano.ch)**

**!!! NOUVEAU !!! [www.agrijura.ch](http://www.agrijura.ch)**

***Secteur des assurances***

***Case postale 140***

**2853 COURFAIVRE**

**Téléphone : 032 / 426.83.01 - Fax : 032 / 426.78.71**

**e-mail : [info-ju@agrisano.ch](mailto:info-ju@agrisano.ch)**

## **2. Mot du président**

### Généralités :

L'année 2010 a été marquée par une alternance de température passant du chaud au froid en quelques jours, voire en une nuit. Ces chauds et froids ont aussi été observés au niveau de la politique agricole. Le froid du Conseil fédéral qui malgré des comptes de la Confédération favorables envisageait le gel de nombreuses prestations fournies par l'Etat. Le 3<sup>ième</sup> plan d'économies touchait tous les domaines et n'épargnait pas l'agriculture. La suppression du Haras fédéral est rapidement devenue l'emblème de ces économies. Supprimer une structure nécessaire à une filière qui génère 10'000 emplois et plus de 1.5 milliard de chiffre d'affaires pour réaliser une économie d'un peu plus de 5 millions paraissait peu compréhensible. Le froid toujours avec le projet d'évolution des paiements directs et l'introduction d'une contribution à l'adaptation qui augmentera l'incertitude des revenus agricoles déjà précaires. Le chaud avec des marchés de matières premières agricoles qui reprennent de la vigueur et augmentent la précarité des populations déjà dans le besoin. Le chaud des corrections de budget accordées par les chambres fédérales pour maintenir la prime à la transformation du lait en fromage ou l'adoption du principe de la souveraineté alimentaire dans la loi sur l'agriculture. Ces quelques exemples nous rappellent que le cadre de l'agriculture n'a cessé d'évoluer au gré de vents parfois très contraires.

### Lait :

Pour la production laitière, la situation reste toujours critique. L'IP Lait n'a toujours pas réussi à imposer une réglementation des quantités. Pire, les livraisons 2010 sont en hausse par rapport à l'année précédente. Déjà, une nouvelle montagne de beurre apparait alors que l'ancienne n'a pas pu être totalement écoulée. Le prix indicatif de 62 cts n'a pas été atteint et les résultats de l'IP Lait sont nettement en dessous des attentes des producteurs. A nos yeux, seule la motion Aebi peut redonner une embellie à ce secteur, motion que le Conseil fédéral propose de rejeter alors que le Conseil national l'a approuvée. Merci à nos élus jurassiens pour leur soutien. Dans l'intervalle, il est à déplorer que le prix du lait de centrale va continuer de baisser et se rapprocher d'avantage du prix européen. De surcroît, de nouvelles exigences pénalisent les producteurs de lait. En effet, un système de contrôles de qualité encore plus sévère que celui de nos voisins a été mis en place. Dorénavant, ce sont deux contrôles mensuels de qualité qui sont requis en prenant comme référence pour la déduction le plus mauvais résultat. Nous ne pouvons accepter ce mode de faire et soutenons plus que jamais « une qualité supérieure suisse pour un prix du lait suisse » à contrario avec « une qualité suisse pour un prix européen ». Conscient du problème, le Gouvernement jurassien a mis sur pied une commission afin d'étudier les possibilités d'améliorer la situation. Ladite commission a présenté son rapport dans le courant du mois de janvier et nous osons espérer que les mesures qui en découleront, amélioreront la situation des producteurs de lait jurassiens.

### Aménagement du territoire :

Cette année, le comité de la CJA a mis l'accent sur la sauvegarde de l'aire agricole. Nos terres sont de plus en plus sacrifiées au profit des zones à bâtir

et industrielles. En général, ce sont les meilleures d'entre elles qui sont visées ; l'exemple de la couronne delémontaine est significatif. Nous ne nous opposons pas à tout développement économique mais, aimerions instaurer des règles précises pour économiser un maximum de surface. Exemples : définir un nombre d'emplois au m<sup>2</sup> (afin d'obliger les constructions sur deux étages), ou encore trouver des solutions pour réactiver certaines friches industrielles. Pour se faire, des contacts ont eu lieu avec les chefs des Services cantonaux de l'Aménagement du territoire et de la Promotion économique. Il est clair que pour nous, le slogan : « Plus d'espace pour vos projets » n'est pas approprié au Jura et qu'une publicité faisant allusion au développement durable serait plus adaptée, quand bien même il est primordial aujourd'hui que l'agriculture participe aux négociations des futurs projets de développement économique du canton.

### Politique :

Le système suisse de législation a-t-il atteint ses limites ? La question mérite d'être posée. Actuellement, lors de mises en consultation de nouvelles lois, l'avis des minorités n'est que très peu pris en compte. Cette situation est regrettable et implique parfois une méconnaissance de certains aspects chez les députés. C'est seulement lors de la mise en application de certaines lois, - votées au préalable -, que l'on se rend compte des réelles difficultés. L'exemple de l'interdiction des barbelés pour les chevaux est très explicite. Quel casse-tête pour mettre cette loi en vigueur dans le Jura ! Et pourtant nous avons émis certaines réserves lors de la consultation. L'Office vétérinaire fédéral, lui-même, reconnaît l'impossibilité d'appliquer cette loi à la lettre dans les pâturages des Franches-Montagnes. Fort heureusement, la mobilisation des acteurs concernés (département de l'économie, CJA, FRI) a permis d'adapter les modalités d'application de cette loi aux spécificités jurassiennes. Un délai supplémentaire de 10 ans renouvelable à certaines conditions a été accepté néanmoins, une partie des barrières devront être changées pour répondre aux nouvelles normes et exigences. Cette problématique peut être relevée dans d'autres dossiers, tels que l'épandage des engrais de ferme en hiver, la gestion de la faune (sangliers) ou la réaffectation de friches industrielles (dépollution des sites).

### Conclusion :

Les années passent avec leur lot de problèmes et de soucis pour les agriculteurs mais, également pour la défense professionnelle. La CJA doit rester forte afin de maintenir un haut niveau de vigilance pour découvrir le plus tôt possible les éléments qui pourraient porter préjudice à notre agriculture telle que nous la concevons. Pour cela, nous avons besoin de l'appui de chaque paysanne et paysan. Notre stratégie porte sur la négociation, le dialogue et s'il le faut, l'opposition. Les actions ne sont souvent pas spectaculaires mais, les résultats sont encourageants. Nous n'en sortons pas vainqueurs à chaque fois mais, au moins nous provoquons des débats constructifs. C'est dans le respect des idées des agricultrices et agriculteurs que nous basons nos actions et dans cet état d'esprit, nous renforcerons davantage la communication afin de mieux comprendre leurs besoins et leurs attentes.

Philippe Jeannerat

### **3. Procès verbal de l'assemblée générale de la Chambre jurassienne d'agriculture à la halle polyvalente de Saint-Ursanne, vendredi 5 mars 2010 à 9h30**

Ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée par le président de la CJA
2. Désignation des scrutateurs
3. Procès verbal de l'assemblée générale du 6 mars 2009
4. Rapport d'activité 2009
5. Programme d'activité 2010
6. Comptes 2009 et budget 2010
7. Elections :
  - a. Président
  - b. Membres du comité
  - c. Organe de vérification des comptes
8. Actualité de :
  - a. la Fondation Rurale Interjurassienne
  - b. l'Union Suisse des Paysans
9. Divers

#### *1. Ouverture de l'assemblée par le président de la CJA*

Le président ouvre l'assemblée à 9h45 en saluant les membres présents ainsi que les personnalités qui ont répondu à l'invitation. En particulier, MM Albert Piquerez maire de la commune hôte, André Burri, vice-président du parlement jurassien et Michel Probst, ministre de l'économie, de la coopération et des communes. Il donne connaissance de quelques excuses et indique qu'une liste des excuses peut être consultée.

Dans son discours d'ouverture, Vincent Eggenschwiler revient sur la baisse des prix agricoles et le désarroi qu'elle provoque dans les campagnes. Il appelle les responsables politiques à revoir l'encadrement de l'agriculture suisse. Il s'inquiète particulièrement du sort des exploitations de plaine dont les revenus dépendent plus directement des prix à la production. Il craint que le tournant que nous vivons remette en question l'avenir des exploitations à titre principal, c'est-à-dire l'agriculture en main de professionnels telle que l'a toujours défendue la CJA. Il constate que la pression est particulièrement forte pour les exploitants qui ont investi et se sont spécialisés répondant ainsi aux nouvelles exigences du moment. Il relève la faible valeur ajoutée de la production agricole jurassienne et appelle à un changement de cap. Il souhaite qu'on trouve rapidement des outils qui améliorent la valeur de la production.

Il salue la reconnaissance de l'AOC Damassine et l'engouement du président du parlement jurassien, Michel Juillard, dans cette affaire. Le président de la CJA s'insurge contre l'idée d'un regroupement entre le service de l'économie rurale et celui de l'environnement proposé par Michel Juillard. Il verrait plutôt un rapprochement entre l'ECR et le service vétérinaire.

« Livrez la nature à elle-même, vous n'y mettez plus les pieds » par ces propos, il revient sur les rôles fondamentaux de l'agriculture : production de biens alimentaires et entretien du paysage qui ne sont pas toujours reconnus à leur juste valeur par la société.

Il termine en remerciant tous les acteurs de la politique agricole jurassienne, les membres de la CJA et son personnel administratif.

Albert Piquerez, maire de la commune Clos-du-Doubs, salue l'assistance et présente brièvement cette nouvelle entité communale née d'une fusion entre 7 communes le 1<sup>er</sup> janvier 2009. Elle compte 1'320 habitants et parmi ceux-ci, de nombreuses familles

d'agriculteurs. L'agriculture est une activité économique prépondérante dans la commune. Il explique brièvement qu'un projet de développement du tourisme, notamment de l'Agritourisme, est en cours dans la région et bénéficie du soutien de Suisse Tourisme et de l'Aide suisse aux montagnards. Il annonce que la commune offre l'apéritif.

André Burri, vice-président du parlement, transmet les salutations du parlement jurassien et assure que celui-ci est conscient des problèmes agricoles. Il dénonce le programme d'économie de la Confédération qui touchera durement les régions périphériques dans différents secteurs. Il rappelle l'intérêt grandissant des consommateurs pour des produits de proximité et voit dans cette évolution un potentiel de production pour l'agriculture de la région. Il remercie les agriculteurs pour leurs activités quotidiennes dont profite l'ensemble de la population.

Michel Probst, ministre de l'économie, transmet les salutations du Gouvernement. Dans son discours, il dénonce les résultats insuffisants de l'IP Lait et regrette le manque de volonté des acteurs pour maîtriser et réguler le marché suisse du lait. Il précise qu'une correction politique ne doit pas être exclue en cas de nécessité.

Citant la récente étude du professeur Lehmann sur les cultures céréalières, il défend un traitement particulier de l'agriculture au plan économique en raison de ses spécificités. Revenant sur le programme d'économie annoncé dernièrement par le Conseil fédéral, il annonce qu'il est déjà intervenu auprès de la Conférence des directeurs de l'agriculture pour organiser l'opposition à ce plan, notamment en ce qui concerne la suppression du Haras fédéral.

Il se réjouit de l'obtention d'une AOC pour la damassine et salue le concept de développement rural commun au Jura et Jura bernois récemment communiqué par les Chambres d'agriculture.

Il annonce que deux groupes de travail ont été mandatés par le Gouvernement pour améliorer la rentabilité de l'économie laitière et du cheval dans le Jura.

Il termine en remerciant la CJA pour les bonnes relations entretenues et sa contribution au développement économique jurassien.

Le président informe que la conciliation devant le tribunal des Prud'hommes a permis de trouver une issue au différent entre la CJA et Jacques Maître, licencié au début de l'année 2009.

Il annonce que 76 membres avec droit de vote et 47 invités sont présents dans la salle.

## *2. Désignation des scrutateurs*

MM Bertrand Mouttet, Rémy Koller et Patrick Roth sont désignés comme scrutateurs.

## *3. Procès verbal de l'assemblée générale du 6 mars 2009*

Il figurait dans le rapport, il n'appelle aucun commentaire et est accepté avec remerciements à son auteur.

## *4. Rapport d'activité 2009*

Jean-Paul Lachat revient sur les activités de la CJA en 2009 :

- Suivi de l'introduction de PA 2011 et adaptations de ce plan quadriennal.
- Evolution du système des paiements directs. Il relève les points d'inquiétude de la CJA, notamment la suppression de la prime UGBFG qui poserait un sérieux problème à la valorisation des herbages en zone de plaine.
- Opposition à un ALEA. Il précise que la CJA a transmis son opposition à un tel accord à Mme Leuthard lors de sa visite en juin 2009 dans le Jura. Il précise que l'accord aura des répercussions dramatiques sur l'agriculture mais, qu'il touchera globalement tout le secteur de la transformation en particulier, le premier échelon de la transformation. Il

rappelle que 40'000 à 80'000 emplois sont en jeu et que le peuple suisse a accepté en automne 2009 de maintenir la possibilité d'exporter du matériel de guerre parce que 5 à 10'000 emplois étaient menacés.

- Crise laitière : la crise laitière a beaucoup mobilisé la CJA en 2009. L'IP Lait dispose maintenant des instruments pour réguler le marché, encore faut-il qu'elle les utilise. Il regrette que l'idée d'un effondrement complet du marché jusqu'au niveau d'un prix européen trotte dans la tête de plusieurs partenaires des producteurs suisses et condamne l'aboutissement des discussions. On reste dans une situation où une minorité impose sa volonté à la majorité et cela est insoutenable.
- Marché de bétail : 3'990 animaux ont profité du créneau d'écoulement en 2009, soit 429 de plus qu'en 2008. Les prix moyens étaient plus bas qu'en 2008, le calcul de l'enchère globale est de l'ordre de Fr. 200'000.- soit, équivalent à l'année précédente. Il relève que la proportion de vaches maigres tend à augmenter et voit dans cette évolution un petit potentiel de production pour quelques engraisseurs de vaches de réforme.
- Assurances : le nombre d'assurés est en baisse. On espère corriger la tendance dès 2010 avec l'engagement d'un nouveau collaborateur à temps partiel et une adaptation favorable des primes pour l'assurance de base. Il précise que pour les assurances complémentaires et indemnités journalières, les prestations offertes par l'USP et la CJA sont pratiquement sans concurrence. Il annonce enfin la mise en place d'un concept de conseil global dans le courant de l'année 2010.
- FRI : il remercie la FRI et ses collaborateurs pour la bonne collaboration et explique un renforcement de ce partenariat au niveau financier.
- Développement rural : il revient brièvement sur les lignes directrices du développement rural commun au Jura et Jura bernois acceptées par les deux chambres d'agriculture. Il termine par des remerciements appuyés aux membres de la CJA, au personnel et aux partenaires de l'organisation.

Une discussion très animée suit le rapport :

Vincent Wermeille s'étonne de la position de l'USP sur la votation LPP et demande à la CJA de créer son propre site internet, ce qui est budgété.

Martin von Daeniken souhaite que la CJA intervienne auprès de l'organisation IP Suisse à propos des points de biodiversité et de l'exclusion des contrats IP Suisse de nombreux céréaliers.

Louis Buchwalder dénonce l'interdiction de barbelés sur les vastes pâturages avec quelques chevaux. Cette interdiction risque de conduire un certain nombre d'éleveurs à laisser tomber l'élevage chevalin. Cette interdiction découle de la loi fédérale sur la protection des animaux, il conviendra de voir comment cette disposition est appliquée dans le Jura.

David Gogniat regrette que l'opération « Lait à la pause » n'utilise pas du lait de la ferme et ne mette pas plus en valeur la découverte du goût authentique. On lui répond que les exigences de l'hygiène publique imposent du lait pasteurisé ou cuit.

Jean-Claude Villat souhaite que la CJA évalue s'il serait possible d'accélérer les amortissements et d'augmenter les déductions fiscales en la matière. Selon son analyse, un amortissement rapide renforcerait la compétitivité des exploitations jurassiennes.

La discussion n'est plus utilisée, le rapport est soumis au vote et est accepté sans opposition.

##### *5. Programme d'activité 2010*

Il a été adressé avec la convocation. La discussion n'est pas utilisée et il est accepté à une large majorité par un levé de cartes.



## 6. Comptes 2009 et budget 2010

### Comptes 2009

Les comptes sont présentés par le secrétaire général et bouclent avec un déficit de Fr. 18'751.71 au lieu des Fr. 51'220.- budgétés. Ce résultat, meilleur que prévu, s'explique par la hausse du nombre d'animaux amenés sur les marchés publics et l'augmentation de la vente de prestations, notamment des cours CFC dispensés par Briec Lachat à la FRI.

Les comptes ont été révisés par la fiduciaire BDO SA de Porrentruy, son mandataire M. Etique, présent dans la salle, recommande à l'assemblée de les accepter et de donner décharge aux organes de la CJA.

L'assemblée accepte les comptes 2009 à l'unanimité.

### Budget 2010

Il est présenté par Jean-Paul Lachat et boucle avec un bénéfice de Fr. 17'420.-. Ce bénéfice est possible en raison de la restitution des montants versés de manière anticipée par la CJA au fonds national de la formation professionnelle les années précédentes. Les cotisations restent inchangées, soit Fr. 9.-/ha de SAU. Le budget est accepté tel que présenté par l'assemblée.

## 7. Elections

### *a. Président*

Vincent Eggenschwiler ne sollicite pas de nouveau mandat après 8 années passées à la présidence. Il est chaleureusement remercié pour son engagement sans faille par la vice-présidente et est nommé Président d'honneur. Michel Probst transmet ses remerciements au président sortant et salue la grande qualité des échanges entretenus avec l'Etat et lui-même.

Pour le remplacer, le comité propose Philippe Jeannerat, actuellement membre du comité et représentant de la société d'agriculture du Clos-du-Doubs. Aucune autre proposition n'est faite et Philippe Jeannerat est élu par acclamations.

### *b. Membres du comité*

Françoise Etique quitte également le comité après 8 ans ainsi que Jean-François Maillard. Tous deux sont remerciés pour leur inlassable engagement. Les autres membres sortants acceptent de se représenter pour un nouveau mandat.

Les personnes suivantes sont présentées par leurs sociétés :

Société des paysannes jurassiennes : Anne Roy, Porrentruy

Société d'agriculture des paysans et paysannes d'Ajoie : Corinne Gerber, Porrentruy et Jean-Marc Nagel, Charmoille.

Cercle agricole de Delémont : Noël Saucy, Develier et Jean-François Pape, Pleigne.

Société d'agriculture du Clos-du-Doubs : Pierre-André Hulmann, Montmelon

Chambre d'agriculture des Franches-Montagnes : Romain Surdez, Les Breuleux et Gilles Monnat, Les Pommerats.

Conformément aux statuts, l'assemblée ratifie les propositions des sociétés régionales d'agriculture par un levé de cartes et acclamations.

### *c. Organe de vérification des comptes*

Le comité propose d'attribuer le mandat de révision des comptes à BDO SA à Porrentruy.

## 8. Actualité de :

### *a. la Fondation Rurale Interjurassienne*

Etienne Klopfenstein et Olivier Girardin saluent la bonne collaboration avec la CJA et quelques thèmes d'actualité de la FRI. Ils reviennent notamment sur 5 séances

d'information sur les bonnes pratiques en production laitière qui se tiendront prochainement.

O. Girardin relève que le nouveau système de formation CFC implique de trouver 50% de places d'apprentissage de plus que jusqu'à présent. Il lance un appel aux détenteurs de brevets d'agriculteur. Il informe sur la spécialisation en agriculture biologique qu'il sera possible de réaliser dans le cadre du CFC. Il explique qu'une réforme est en cours pour la formation de la paysanne.

#### *b. l'Union Suisse des Paysans*

Jacques Bourgeois présente les salutations de l'USP. Il revient sur l'initiative parlementaire sur la souveraineté alimentaire qui doit passer prochainement au Conseil des Etats et dont, l'objectif est de préserver le droit à la Suisse de mener sa propre politique en matière d'alimentation et d'agriculture. Il explique que, selon plusieurs analyses, les besoins en céréales vont croître de 50% et ceux de la viande de 70% en raison de l'augmentation de la population. Ces nouvelles informations doivent être prises en compte dans le cycle de négociation de Doha à l'OMC.

Il revient sur la nécessité de mieux protéger la surface agricole en Suisse et appelle une protection identique à celle de la sylviculture. Il précise que l'USP se battra contre les mesures d'économie envisagées par le Conseil fédéral. Il précise encore que l'USP a mis en place l'IP Lait en moins de 4 mois, mais les instruments disponibles peinent encore à être utilisés.

#### *9. Divers*

Bertrand Mouttet revient sur la gestion des volumes de lait en Suisse. Il évoque l'attitude de producteurs directs chez Elsa qui sont prêts à souscrire des volumes supplémentaires de production à des prix qui ne couvrent pas les frais de production. Il dénonce cette attitude et demande la suppression des paiements directs à ceux qui ne respectent rien.

Plusieurs interventions complètent les propos de M. Mouttet. La discussion est conclue sur le besoin d'utiliser rapidement les nouveaux instruments de régulation.

Josiane Deapp, présidente de l'association des consommateurs du Jura transmet les salutations de son organisation et annonce le plein soutien de cette dernière au principe de la souveraineté alimentaire.

Hervé Schaffter transmet les salutations du service de l'économie rurale et annonce que l'agriculture jurassienne sera hôte d'honneur de l'OLMA 2010.

Werner Müller remercie la CJA pour les bons contacts avec la MIBA et relève que son organisation compte beaucoup sur les décisions de l'IP Lait.

Michel Guédât intervient pour sensibiliser le Ministre à la nécessité d'accorder des permis aux travailleurs roumains qui veulent travailler dans l'agriculture. Ces travailleurs sont très appréciés et ont souvent de bonnes connaissances pour exécuter les tâches agricoles.

Jean-Michel Carnal transmet les salutations de la Chambre d'agriculture du Jura bernois. Il remercie particulièrement le président sortant pour son engagement et la qualité des contacts entretenus durant de nombreuses années.

L'assemblée est levée à 12h50.

L'après-midi est consacrée à une conférence sur le thème de la régulation des marchés agricoles présentée par Bastien Gibert, conseiller du mouvement Momagri.

St-Ursanne, le 5 mars 2010

#### **4. Contexte 2010**

La reprise économique s'est annoncée dès le début de l'année 2010. Les marchés financiers se sont redressés avec cependant, bien des soubresauts en cours d'année. Le surendettement de certains pays de la zone euro pèse sur l'économie européenne et a contribué à l'augmentation du cours du franc suisse. Un franc suisse élevé n'est pas de nature à favoriser les exportations dont, l'économie nationale est dépendante. Un franc sur deux provient de la vente de prestations ou de produits manufacturés à l'étranger et place la production en situation de concurrence très délicate. Le tourisme alimentaire semble reprendre de la vigueur, ce qui pénalise d'autant plus la production indigène. Cette situation ruine les efforts consentis par l'agriculture ces dernières années pour gommer la différence de prix avec nos voisins. Alors que l'écart pour le lait n'était plus que de quelques pourcents en début d'année, la baisse du l'Euro à 1,25 franc a nouveau creuser la différence de prix à la production avec nos voisins. Cette évolution nous montre bien que la libéralisation présente d'énormes risques qu'aucune mesure d'accompagnement ne permettra de réduire suffisamment.

L'ouverture des marchés et la diminution de la protection à la frontière restent dans la ligne de mire du Conseil fédéral. Le changement à la tête du département de l'économie n'a, pour l'heure, pas remis en question le principe quasiment dogmatique d'une libéralisation de l'agriculture. M. Schneider-Ammann, ancien vice-président d'Economie suisse, revendique son appartenance à un secteur de l'économie d'exportation et rappelle volontiers que l'industrie suisse profite de l'ouverture des frontières et que l'innovation lui a permis de résister, voire de se remettre en question pour rester concurrentielle. Cette approche n'est, hélas, pas transposable au secteur agricole qui reste un domaine de production de matières premières où l'innovation et le gain de valeur ajoutée ne couvrent pas les coûts de production. Une pomme suisse comparée à une pomme française a peu de différence de goût par contre, sa production en Suisse doit répondre aux exigences agro-environnementales plus sévères et qui plus, est située dans un environnement économique parmi les plus chers de toute la planète. La couverture de besoins de base comme l'alimentation de la population doit obtenir une attention qui dépasse les seules considérations économiques. C'est ce message que les membres du comité de l'USP ont transmis à M. Schneider-Ammann en ce début d'année 2011 lors d'une première entrevue.

Telle une épée de Damoclès, les accords de l'OMC et de l'ALEA restent suspendus au-dessus du secteur agricole. Les travaux des Chambres d'agriculture et de l'USP, dénonçant des projets d'accords injustes et lourds de conséquences pour les familles paysannes, portent peu à peu leur fruit. Le front d'opposition s'élargit mais, les nuages ne sont pas encore dissipés. La vigilance reste de mise. L'Association suisse pour un secteur agro-alimentaire fort (ASSAF), dont la CJA est fondatrice, a encore du pain sur la planche.

On notera encore que la mise en pratique du principe du Cassis de Dijon fait apparaître les premières incohérences en autorisant de vendre en Suisse des produits que nos règles interdisent de produire. L'USP veille et a déposé plusieurs recours contre des autorisations d'importation. Parallèlement, elle travaille au niveau du parlement à l'exclusion des produits alimentaires de ce fameux principe.

## **5. Météo et récoltes**

L'année 2010 a été marquée par un début de saison tardif, un temps inconstant et humide au printemps et à l'arrivée de l'été. Cela a rendu difficile les travaux de récolte des fourrages secs en particulier. Ce temps instable a, à nouveau, provoqué une récolte tardive des foins pratiquement simultanée en plaine et en montagne. L'été s'est installé en juillet avec de fortes chaleurs et l'absence de pluie durant 4 semaines. Ce brusque changement a eu pour effet de stopper la végétation des prairies, pâturages et maïs. Si les récoltes de regain et pâtures tardives d'automne ont quelque peu compensé la deuxième coupe manquante, le maïs en revanche n'a pas rattrapé son retard et les rendements ont été inférieurs de 30% dans de très nombreux endroits. Afin de faire face à cette situation, la CJA est intervenue à différents niveaux pour obtenir une baisse des taxes à l'importation du maïs d'ensilage. Notre requête n'a pas été entendue du côté de l'OFAG qui a estimé que la région jurassienne était la seule à être confrontée à un manque de fourrage et que la production était suffisante ailleurs en Suisse.

La CJA est aussi intervenue auprès du Service de l'économie rurale pour que les achats exceptionnels de fourrages puissent être considérés comme tels lors de l'établissement des bilans de fumure 2011. Considérant que la situation était très différente selon les régions et les exploitations, l'ECR a accepté que des achats de fourrages exceptionnels puissent être déduits du bilan de fumure pour autant que les exploitants apportent des preuves qu'ils n'ont pas acheté de fourrages grossiers les deux années précédentes. Les demandes seront donc traitées au cas par cas.

Un automne ensoleillé avec des nuits fraîches a été très propice aux récoltes et à l'installation des nouvelles cultures. La neige a fait son apparition relativement tôt rendant les derniers chargements de betteraves parfois périlleux.

## **6. Economie végétale**

### **6.1 Fourrages**

Comme déjà mentionné ci-dessus, les stocks de fourrages grossiers un peu limite ont été complétés par des achats dans de nombreuses exploitations. La qualité est jugée bonne en zone de montagne et moyenne en plaine en raison d'une première coupe plutôt tardive. Les agriculteurs ont dû faire face à de nombreux dégâts provoqués par les sangliers dans pratiquement toutes les régions du canton. Une population de suidés, trop importante, est à l'origine de ces dégâts. Plus de 270'000 francs ont été versés par le canton pour indemniser les pertes, soit 50'000 francs de plus que l'année précédente. Plus de 370 sangliers ont été abattus, la « pression de chasse » reste insuffisante à nos yeux et en regard des dégâts que l'on continue d'observer. La CJA est intervenue sur cette question à plusieurs reprises auprès du Service de l'environnement et du chef de département.

## **6.2 Céréales fourragères**

Les récoltes d'orge d'automne se sont déroulées dans de bonnes conditions avec des rendements assez moyens variant entre 50 et 60 kg à l'are. Les centres collecteurs jurassiens ont réceptionné 10'086 tonnes de céréales fourragères, soit 1'144 tonnes (10.2%) de moins que l'année précédente.

## **6.3 Céréales panifiables**

Les céréales panifiables sont en net recul par rapport à l'année précédente. Les réceptions s'élevaient à 11'037 tonnes, soit 4'174 tonnes de moins ou 27.5% qu'en 2009. Cette différence est nettement plus importante que ce qui a été observé au niveau national (baisse de 11%). A noter que la comparaison ne porte que sur les réceptions des centres collecteurs jurassiens néanmoins, représentative de la situation réelle. Les pluies du mois d'août ont fortement compliqué les récoltes et ont fait chuter les poids à l'hectolitre qui s'annonçaient pourtant excellents en début de campagne.

## **6.4 Oléagineux**

2'807 tonnes de colza, 139 tonnes de tournesol et 53 tonnes de soja ont été réceptionnées dans le Jura soit, au total 139 tonnes de graines oléagineuses en moins qu'en 2009. Les récoltes étaient généralement sèches et de bonnes qualités. Au niveau national, la récolte s'est tassée de 1% pour s'établir à 65'500 tonnes.

## **6.5 Betteraves**

Les betteraves sucrières ont profité de l'automne sec et ensoleillé. Sur le plan quantitatif, on peut donc parler d'une bonne récolte. Par contre, les teneurs en sucre, avec un taux moyen de 18,5%, nous ont tous surpris en bien. La production suisse de sucre a atteint environ 215'000 tonnes.

## **7. Economie animale**

### **7.1 Production laitière**

L'interprofession du lait (IP Lait) a débuté l'année sous la présidence de M. Markus Zemp. Bien qu'autonome et constitué de tous les acteurs de la branche, l'IP Lait n'a pas réussi à imposer une régulation des quantités produites. Les controverses ont animé le débat tout au long de l'année. Finalement, aucune proposition acceptée par les organes de l'IP Lait n'a pu être mise complètement en pratique. Le financement de l'écoulement d'une partie des stocks de beurre a été financé par les producteurs mais, cet effort n'a pas permis de sortir de la spirale de baisse de prix qui taraude le lait d'industrie. La production de lait reste abondante à ce jour sans qu'aucune solution ne semble se dessiner à cours terme pour réguler le marché. Un nouveau système de segmentation du marché a été approuvé en automne par l'assemblée des délégués de l'IP Lait. Cette formule prévoit une segmentation du marché en trois parties :

- A. Volume de lait destiné au marché suisse et qui devrait être payé au prix indicatif, concerne au minimum 60% du volume acheté par le transformateur.
- B. Volume de lait payé au prix européen et destiné à l'exportation.
- C. Volume de lait payé au prix mondial et destiné à l'exportation.

Cette nouvelle formule pose un problème fondamental aux producteurs qui, à ce jour, n'ont pas la possibilité de renoncer à produire les quantités B. Le système en place offre la possibilité aux producteurs de produire plus de lait meilleur marché mais pas l'inverse, soit de réduire leur production et de ne livrer que les quantités A. Cette manière de régler les choses montre bien, et une fois de plus, que les transformateurs et distributeurs imposent leurs solutions sans trop tenir compte des besoins des producteurs. Ces derniers se trouvent dans une situation très délicate car, les prix ne couvrent plus les frais de production. Le prix du lait d'industrie est, actuellement, loin du prix indicatif, il n'a, du reste, jamais été atteint durant l'année écoulée.

Cette situation engendre un désarroi grandissant chez les producteurs de lait qui ne savent plus comment faire face à cette situation. Partager entre l'augmentation de la production pour maintenir le chiffre d'affaires et l'abandon pur et simple de cette branche de production, les décisions sont extrêmement difficiles et douloureuses pour de nombreux producteurs.

Cette situation difficile du marché du lait est aussi inhérente à l'ouverture des marchés du fromage. Le franc suisse fort favorise les importations de fromage bas de gamme à petit prix. En 2010, les importations de fromage ont été quantitativement plus importantes que les exportations qui continuent néanmoins de progresser. Certes, le chiffre d'affaires réalisé par les exportations reste supérieur aux importations mais au final, la part du marché indigène diminue et contribue à alourdir le marché.

La CJA est intervenue dans le débat à de nombreuses reprises durant l'année écoulée. Conjointement avec la Chambre d'agriculture du Jura bernois, elle a organisé un débat avec les directeurs de FPSL et de la MIBA. Les présidents des sociétés de laiterie conviés à cette séance ont ratifié une résolution adressée à l'IP Lait demandant la baisse de l'indice de production. Cette démarche a abouti mais, elle n'a malheureusement pas été respectée par les acteurs de la branche. La CJA est aussi intervenue auprès de la MIBA pour exiger que les nouveaux critères déterminant le paiement du lait à la qualité intègrent une meilleure garantie de prix.

Un effort d'information des consommateurs et du public a été assuré, plusieurs médias ont repris et traité en détails la problématique laitière. Ces actions nous ont permis de constater une réelle prise en compte des soucis des producteurs par les consommateurs. Cependant, cette dynamique n'a pas

encore permis de corriger la situation. La collaboration avec les associations de consommateurs doit être renforcée même si les dénominateurs communs restent tenus dans certains domaines (ALEA, Cassis de Dijon).

Pour la CJA, la motion Aebi « Pour un modèle de régulation permettant d'adapter les quantités de lait aux besoins du marché » devrait contribuer distinctement à résoudre la crise actuelle. Plusieurs contacts avec les représentants jurassiens aux Chambres fédérales ont été menés et ont convaincu nos élus du bien fondé de cette proposition. La décision du Conseil des Etats interviendra au début mars, espérons que le plénum suive nos représentants. En parallèle, M. Jacques Bourgeois a déposé une autre motion visant à renforcer l'obligation de signer des contrats d'achat entre les transformateurs de lait et leurs fournisseurs, cette proposition n'a pas encore passé le cap du Conseil national.

Une commission cantonale temporaire "Economie laitière" a été chargée d'étudier et d'inventorier les mesures à prendre pour accroître la valeur ajoutée de l'économie laitière dans le canton du Jura. MM Philippe Jeannerat et Vincent Eggenschwiler ont représenté la CJA dans cette commission qui a présenté son rapport au Gouvernement jurassien dans le courant du mois de janvier.

### **7.1.1 Evolution des volumes de lait produits dans le Jura**

	<b>ANNEE LAITIERE</b>				
	<b>2001/02</b>	<b>2005/06</b>	<b>2007/2008</b>	<b>2008/2009</b>	<b>2009/2010</b>
Total producteurs	719	625	566	571	556
Contingent global	82'094'205	88'545'344	*90'579'548	*94'600'453	*94'489'018
Contingent moyen par producteur	114'178	141'673	160'034	165'675	169'944
<b>Nombre de producteurs avec un contingent de...</b>					
< 100'000 kg	370	222	181	160	148
100'001 – 200'000 kg	296	294	259	257	250
200'001 – 300'000 kg	37	76	81	97	92
> 300'001 kg	16	33	45	57	66

Source : OFAG et \* ECR

Le Jura comptait 556 producteurs de lait en 2010, soit 15 (2.6%) de moins que l'année précédente. Le volume global de lait produit est stable.

## 7.2 Marchés publics

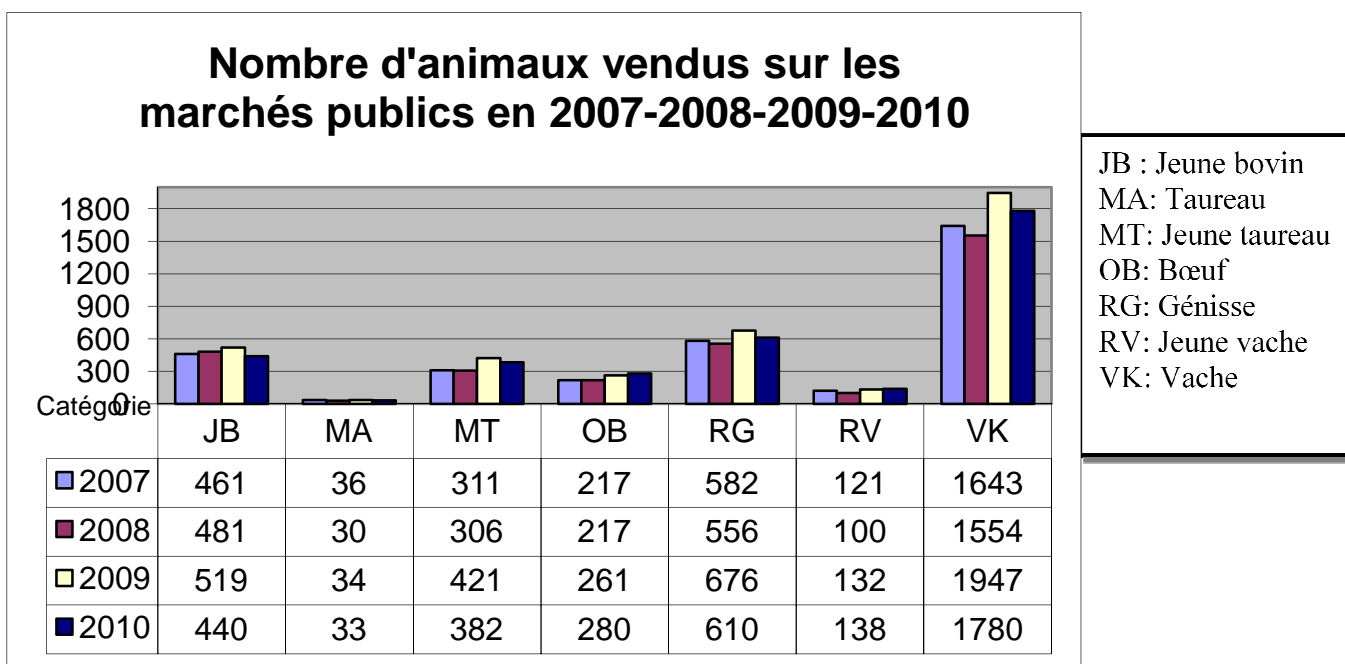
### 7.2.1 Bovins

En collaboration avec le Service de l'économie rurale, la CJA a organisé 56 marchés à 6 endroits différents en 2010, soit 6 de plus qu'en 2009.

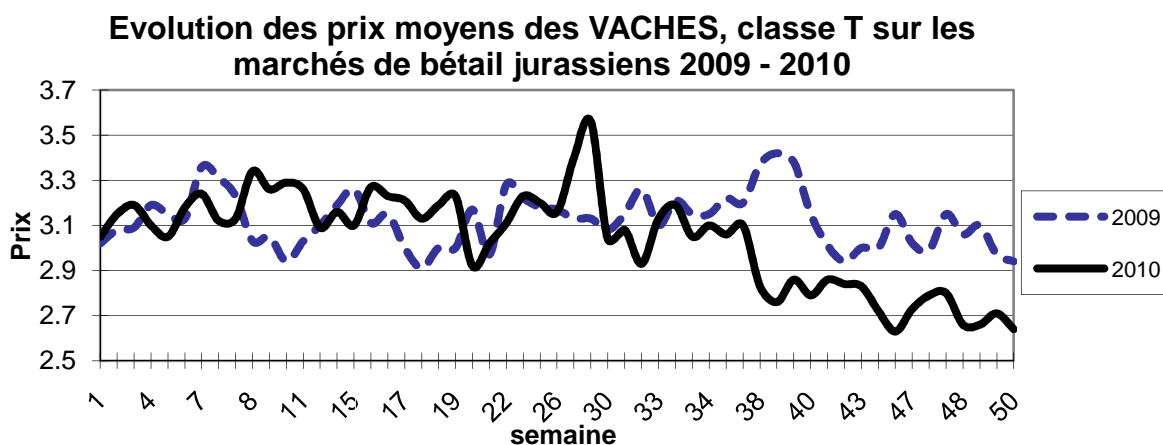
3'663 bovins ont été commercialisés sur les différentes places, soit :

Porrentruy :	708 (-12)	Delémont :	410 (-41)
Saint-Ursanne :	288 (-57)	Glovelier :	1'095 (-37)
Saignelégier :	1'162 (-180)		
(y.c. Les Bois)			

Avec 170 bêtes, le marché de Saint-Ursanne et Glovelier du 20 septembre 2010 a été le plus important de l'année 2010.



Après une forte progression (22%) des apports en 2009, on a observé un tassement de ceux-ci en 2010, soit 327 animaux de moins. Les apports de vaches (VK) ont diminué de 161 animaux. Proportionnellement, c'est la catégorie « jeune bétail » (JB) qui accuse la plus forte baisse avec – 79 animaux, soit -15.3%.





Les prix des vaches ont évolué en dessous du niveau de l'année dernière surtout sur les derniers mois de l'année. Le prix moyen des vaches commercialisées sur les marchés publics reste néanmoins très comparable à celui de l'année dernière et atteint Fr. 2.68 par kg PV.

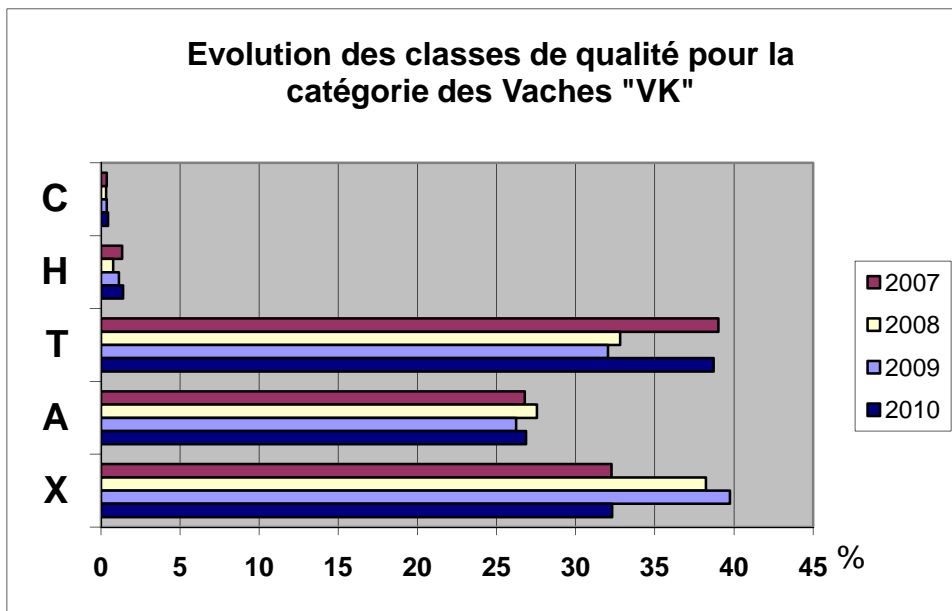
### Statistiques des marchés publics de bovins

		<i>Broutard JB</i>	<i>Taureau MA</i>	<i>Jeune taureau MT</i>	<i>Bœuf OB</i>	<i>Génisse RG</i>	<i>Jeune vache RV</i>	<i>Vache VK</i>	<b>TOTAL / MOYENNE GENERALE</b>
<i>Nbre d'animaux vendus</i>	<i>2009</i>	519	34	421	261	676	132	1947	3990
	<b>2010</b>	<b>440</b>	<b>33</b>	<b>382</b>	<b>280</b>	<b>610</b>	<b>138</b>	<b>1780</b>	<b>3663</b>
<i>Prix moyen</i>	<i>2009</i>	4.97	3.24	4.27	4.27	4.11	3.18	2.66	3.51
	<b>2010</b>	<b>4.92</b>	<b>3.15</b>	<b>4.43</b>	<b>4.36</b>	<b>4.18</b>	<b>3.07</b>	<b>2.68</b>	<b>3.53</b>
<i>Enchère moyenne</i>	<i>2009</i>	0.11	0.14	0.02	0.03	0.05	0.12	0.13	0.10
	<b>2010</b>	<b>0.15</b>	<b>0.30</b>	<b>0.03</b>	<b>0.02</b>	<b>0.05</b>	<b>0.10</b>	<b>0.21</b>	<b>0.14</b>

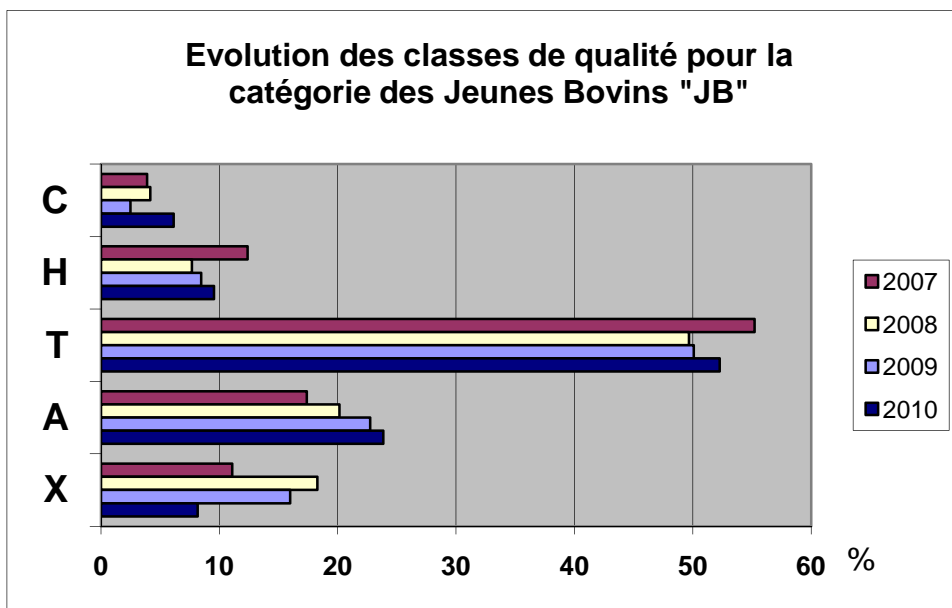
L'animation des marchés a été plus importante que l'année précédente, une enchère moyenne de 14 centimes par kg PV a été obtenue pour les producteurs, soit une somme globale de Fr. 265'000.-. La prime de Fr. 40.- pour les vaches SRPA écoulées dans la filière Mc Donalds a sans doute contribué à cette animation des marchés. Néanmoins, on a observé, comme pour les vaches IP Suisse, que cette enchère n'était pas garantie dans tous les cas aux producteurs. Afin d'améliorer cette situation, la CJA est intervenue auprès de l'USP afin de modifier le système et d'assurer le versement du montant de Fr. 40.- par vache directement au producteur. Les discussions sont en cours et nous avons bon espoir qu'elles soient couronnées de succès. Des discussions avec IP Suisse sont aussi en cours et visent à garantir la plus-value aux animaux écoulés dans cette filière sur les marchés publics.

La qualité des jeunes animaux écoulés sur les marchés publics s'est, quelque peu, améliorée en 2010. Cette tendance a, sans doute, contribué à l'amélioration de l'animation du marché, l'enchère moyenne a progressé de 4 cts.





On observe que la qualité des vaches de réforme s'est sensiblement améliorée en 2010. La proportion des vaches classifiées en T frise les 40% au détriment de la classe X. Cette évolution est à saluer, elle participe au renforcement de l'attractivité des marchés jurassiens dans la mesure où les vaches de réforme de qualité sont recherchées par les marchands.



De manière générale, le déroulement des marchés s'est bien passé nonobstant quelques petits problèmes qui ont pu être réglés sans difficulté. La très bonne collaboration avec le personnel des communes qui mettent les places à disposition est à signaler et contribue au succès et au maintien de ce canal d'écoulement du bétail.

### **7.2.2 Ovins**

En 2010, 4 marchés étaient programmés, seuls 2 marchés ont justifié le déplacement de la commission de Proviande, 2 autres marchés ont été organisés sous forme d'une vente de gré-à-gré en raison du faible nombre d'animaux annoncés. Au total 246 moutons (-37) ont été écoulés sur ces marchés.

En 2011, afin d'assurer la présence de la commission Proviande, indépendamment du nombre d'animaux annoncés, les marchés de moutons seront organisés l'après-midi à la suite du marché de bétail bovin. Le lieu du marché reste localisé à Glovelier. Nous espérons que cette formule rencontre une meilleure adhésion des producteurs.

On notera enfin que M. Jean Ackermann, qui officiait en qualité de classificateur de Proviande et participait très activement au bon déroulement des marchés de moutons, a remis son mandat en raison d'âge. M. Ackermann a assumé cette charge avec compétence et efficacité durant plus de 30 ans. Nous le remercions pour cet engagement sans faille en faveur de la branche ovine.

### **7.3 Porcs**

Le marché de porcs a été particulièrement sous pression durant l'année écoulée. Après une baisse très marquée en début d'année, le prix du porc atteint Fr. 4.30 par kg PM vers la fin avril. Cette embellie a, malheureusement, été de très courte durée. Des stocks élevés et une production abondante ont plombé le prix qui a atteint le planché de Fr. 3.40 en octobre. Le marasme du marché a affecté toute la branche porcine, tant le secteur de l'élevage que celui de l'engraissement. A la fin de l'année, Suisseporcs recommandait aux producteurs de diminuer la production dans toutes les exploitations. La situation s'est un peu améliorée au début de cette année mais, reste critique.

### **7.4 Elevage chevalin**

Le Marché-Concours national de chevaux a battu un record de participation du public. On notera que de nombreuses personnalités ont profité de la présence de la Conseillère fédérale, Mme Micheline Calmi-Rey, pour manifester leur soutien au Haras fédéral de Avenches que les économies budgétaires de la Confédération prévoyaient de supprimer. La CJA a coordonné la remise d'une lettre ouverte à Madame la Conseillère fédérale avant la partie officielle. Ce courrier lui demandait de revenir sur cette proposition, il a été cosigné par les présidents de la Fédération Jurassienne d'Elevage Chevalin, M. Pierre Berthold, du Marché-Concours national de chevaux, M. Daniel Jolidon et de M. Philippe Jeannerat.

Profitant de la présence du Conseil des Etats, qui avait retenu le Jura comme lieu de son excursion annuelle, la CJA a coordonné une présentation de l'élevage chevalin jurassien à ses décideurs politiques. Grâce à l'engagement gracieux des éleveurs des Franches-Montagnes, de l'équipe du quadrille du Marché-Concours et du Haras fédéral, une présentation aux abords de la halle cantine de Saignelégier a permis de démontrer les compétences des éleveurs et la nécessité pour eux de pouvoir compter sur la structure d'Avenches à l'avenir. Relayée par nos représentants dans ce Conseil des Etats, Mme Anne Seydoux et M. Claude Hêche, une intervention demandant le maintien du haras à long terme a été acceptée en décembre par la Haute Chambre.

Au niveau cantonal, la commission temporaire chargée de faire des propositions qui améliorent la rentabilité de l'élevage chevalin a rendu son rapport au Gouvernement. Parmi les propositions soumises au Gouvernement figure le lancement d'un projet NPR de développement de la filière du cheval. La CJA a été chargée de la direction de ce projet qui se fera en étroite collaboration avec la Fédération Jurassienne d'Elevage Chevalin et les services de l'Etat. Pour la réalisation de l'étude de faisabilité, des contacts sont en cours avec la Haute école HEG-ARC. Les conclusions de cette étude seront connues dans une année. Le gain de la valeur ajoutée, la création d'emplois et l'innovation forment la toile de fond de ce projet.

## **8. Politique agricole**

Le revenu agricole s'est détérioré en 2009 de 6% par rapport à l'année précédente. La baisse des prix à la production dans pratiquement toutes les branches de production constitue la principale cause de cette chute. L'abondance des récoltes et des volumes élevés de production ont permis d'éviter une chute de revenu plus importante. Les filières lait et élevage porcin ont été parmi les branches de production les plus affectées par les baisses de prix. On observe, par ailleurs, que l'augmentation des paiements directs n'a pas permis de maintenir les revenus agricoles avec pour conséquence, un accroissement de l'écart de revenu avec les autres secteurs comparables.

La révision du système des paiements directs a occupé l'attention des organisations de défense professionnelle. Le principe d'une nouvelle répartition des paiements directs basée sur des objectifs plus concrets a été confirmé et les premières propositions chiffrées ont été présentées par l'Office fédérale de l'agriculture durant l'automne. Cette réaffectation des moyens vise un découplage total du soutien de la Confédération à la production. Peu de changements du côté des contributions éthologiques et écologiques, si ce n'est, une augmentation de certains montants. L'abandon des contributions à la détention des animaux dans des conditions difficiles devrait être compensé partiellement par une augmentation des contributions à la surface en zone de montagne. Par contre, la suppression des contributions UGBFG et l'instauration d'une nouvelle contribution à l'adaptation provoquent un levé de

boucliers de la défense professionnelle. Cette proposition est d'autant plus controversée du fait qu'elle semble, pour l'instant, liée à l'exploitant et qu'elle sera diminuée de 40% entre 2014 et 2017, obligeant les agriculteurs à revoir leurs systèmes de production pour maintenir le montant de leurs paiements directs.

Une telle proposition comporte des risques que nous ne pouvons pas accepter. D'une part, on peut craindre qu'il faille augmenter le niveau des prestations fournies à l'ensemble de la société sans augmentation des revenus, soit travailler plus pour gagner la même chose. D'autre part, avec le modèle proposé, il y a fort à craindre que l'écologisation de l'agriculture et l'extensification de la production soient favorisées au détriment d'une agriculture productive. Enfin, il ne faut pas sous-estimer le risque d'économies budgétaires que recèle le projet actuel dans la mesure où les moyens, qui ne seraient pas utilisés en cas de résistance des milieux agricoles, pourraient être supprimés par la suite.

En conclusion, la CJA s'opposera à la suppression des contributions UGBFG et exigera une diminution importante du montant des contributions à l'adaptation.

La consultation du projet de lois interviendra au printemps 2011, toutes les organisations jurassiennes sont invitées à communiquer leurs remarques au secrétariat de la CJA.

Plusieurs objets traités par les Chambres ont mobilisé l'attention de la CJA durant l'année écoulée. Plusieurs entretiens avec nos élus à Berne ont permis d'expliquer l'impact sur le Jura des décisions prises à Berne. On relèvera un bon accueil et une sensibilité aux problèmes agricoles de la majorité des représentants du Canton du Jura qui siègent sous la coupole fédérale.

Durant l'année passée sous revue, la CJA s'est positionnée dans plusieurs consultations de lois ou ordonnances cantonales/fédérales.

## **9. Groupes de travail et projets CJA en cours**

### **9.1 SolAireEau**

Ce groupe de travail est présidé par M. Noël Saucy, il est composé de MM Claude Hürlimann, Claude-Alain Baume et Nicolas Lovy.

Il a pour mission d'étudier et de proposer des mesures adaptées à l'agriculture qui renforcent les bonnes pratiques agricoles.

Le GT travaille à l'élaboration de plusieurs mesures qui ont pour but de limiter les émissions ammoniacales et autres pertes azotées, de protéger le sol contre l'érosion ou le compactage et de limiter l'emploi d'herbicides. Un programme d'encouragement financier limité dans le temps et incitant les agriculteurs à recourir à des techniques préservant particulièrement le sol, l'aire ou l'eau est à l'étude. Toutes les mesures proposées devront améliorer le revenu agricole. La question de la mise en pratique et des contrôles n'a pas encore été abordée et fera l'objet d'une attention particulière de manière à éviter les contrôles supplémentaires aux agriculteurs.

Les mesures devront obtenir l'agrément de l'OFAG qui les financera à 80%, le reste étant assuré par le Canton.

### **9.2 Valorisation de la viande**

Le groupe de travail a été initié par les Chambres d'agriculture du Jura et du Jura bernois. Il est animé par Mme Véronique Frutschi, conseillère à la FRI. L'objectif était de lancer les réflexions sur la valorisation de la viande dans le Jura et le Jura bernois et de gagner de la valeur ajoutée pour les producteurs. Le lancement de projets concrets figurait dans les tâches assignées à ce groupe de travail.

Le groupe a fourni un rapport intermédiaire au début de l'année 2010 et s'est ensuite concentré sur la réalisation de projets concrets.

Deux projets sont en préparation et démarreront en 2011.

### **9.3 Betteraves**

Au mois de février 2010, une assemblée des planteurs de betteraves jurassiens s'est déroulée pour parler de l'avenir de la défense professionnelle des producteurs de betteraves. Plusieurs propositions ont été faites aux producteurs. Ceux-ci ont décidé de continuer comme jusqu'à présent avec un groupe de travail sous l'égide de la CJA. La volonté de renforcer le nombre de producteurs au sein de ce groupe a été émise. Lors de la réunion de janvier 2011, deux nouveaux producteurs, un de la Vallée de Delémont et un d'Ajoie ont été intégrés.

Le groupe de travail est composé de MM :

- Jean-Marc Nagel Président
- Patrick Roth Représentant ABSO
- Stéphane Wüthrich
- Sébastien Scheurer
- Stéphane Balmer
- Nicolas Cattin
- Claude Quenet
- Bernard Varin
- Briec Lachat secrétaire

Actuellement, le groupe de travail betteraves travaille sur les lieux de chargements des betteraves dans le Jura. Il semblerait que les CFF voudraient effectuer des changements dans l'organisation et les emplacements des lieux de chargements de la région. Le but étant de maintenir ces derniers aux endroits actuels et d'éviter tous nouveaux frais aux producteurs. Le deuxième point sur lequel le groupe de travail se penche est les tonnes de sucre par hectare. Jusqu'à présent, la prime à la production était versée pour un rendement de 8 tonnes de sucre ha. Cette quantité de sucre est favorable aux planteurs jurassiens qui ne bénéficient pas des conditions climatiques et pédologiques qu'ont les principales régions de production. Le vœu émit par certaines associations de producteurs d'augmenter la limite à 10 tonnes de sucre ha pose problème dans le Jura. Le groupe de travail betteraves réfléchit à des contre-propositions pour éviter de pénaliser la production jurassienne.

#### **9.4 Eaux**

Le groupe de travail est composé de MM Jean-François Pape, Gilles Monnat, Gilles Pape, Pierre Willemin et Eric Guédat. Il est animé par le secrétaire général et a pour mission de suivre les réflexions et discussions qui ont lieu dans le cadre de la révision complète de la législation sur les eaux dans le Canton du Jura.

Le groupe de travail a défini la position de la CJA lors de la consultation cantonale du plan sectoriel des eaux.

#### **9.5 Réseaux OQE**

##### **9.5.1 Réseau OQE Baroche**

Le rapport d'approbation a été déposé et approuvé. Les premiers entretiens individuels ont été menés et 49 agriculteurs ont déjà adhéré au projet en signant un contrat les engageant à exploiter leurs surfaces de compensation (295 ha) selon les directives proposées. Cet élan nous semble très encourageant pour la suite du projet !

Une action visant à la protection des abeilles a rencontré un vif succès: la société d'apiculture jurassienne a reçu Fr. 15'000.- de soutien qu'elle a mis à disposition des agriculteurs pour les aider à financer les frais de semences de jachères florales ou prairies extensives fleuries. 4.6 ha ont déjà été semés.

### **9.5.2 Réseau OQE Vendline-Coeuvatte**

Le réseau écologique Vendline-Coeuvatte a vécu en 2009 sa cinquième année de mise en œuvre.

La constitution du réseau suit son cours, le nombre de non-adhérents se réduit chaque année. Actuellement, 47 agriculteurs ont signé un contrat, ce qui représente un total de 310 ha de SCE mises en réseau.

Comme chaque année, les adhérents ont été conviés à une séance d'information. L'animation annuelle portait sur le thème des jachères florales, avec une visite sur le terrain.

Le seul bémol provient du désengagement de la Confédération qui ne souhaite plus financer la prime réseau pour la mesure alouette (production de céréales respectueuse de la faune).



### **9.5.3 Futurs réseaux OQE**

Les agriculteurs de Chevenez, Delémont et Bourrignon ont confirmé leur intérêt pour un tel projet. L'inventaire des structures naturelles existantes (état initial) a été réalisé durant l'été.

La Commune de Boécourt ainsi que le cercle agricole des Franches-Montagnes ont reçu les informations de départ permettant de comprendre les tenants et aboutissants d'un réseau écologique. Les séances d'information doivent encore être organisées à l'attention des agriculteurs de ces régions. La décision de lancer de tels projets dans ces régions dépendra de la volonté des agriculteurs qui les habitent.

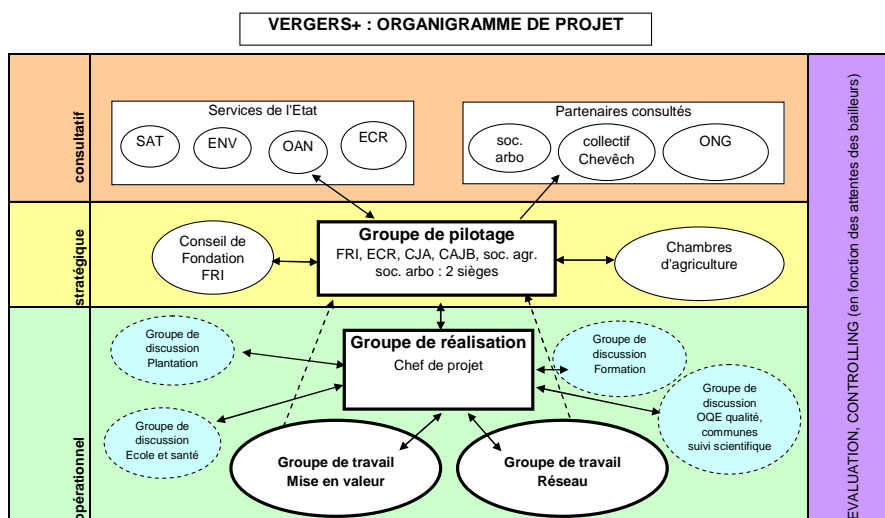
### **9.6 VERGERS+**

La station d'arboriculture de la Fondation Rurale Interjurassienne a essentiellement œuvré à la mise en place du projet VERGERS+. Projet dans lequel la Chambre jurassienne d'agriculture est partie prenante.

Le projet VERGERS+ vise à maintenir et à développer le capital fruitier haute tige du Jura et du Jura bernois. Nous partons du constat que les vergers jurassiens peuvent représenter une source de revenu non négligeable pour une partie des agriculteurs. Les arbres fruitiers haute tige présentent une



densité qui n'existe plus ailleurs en Suisse romande. De plus, ils présentent des intérêts en termes de paysage, d'environnement et de maintien de la biodiversité. Les principaux bailleurs de fonds pour ce projet sont : Le Fonds Suisse pour le Paysage, l'OFAG et la République et Canton du Jura, par le Service de l'économie rurale.



Le représentant officiel de la CJA est M. Jean-Marc Nagel. Les représentants de la société d'agriculture d'Ajoie et de la vallée de Delémont sont respectivement M. Etienne Girardin, président du groupe de pilotage et M. Emmanuel Petermann.

Voici un résumé des principales mesures réalisées en 2010 par le projet VERGERS+ :

### Mise en valeur des produits des vergers

Les trois mesures de cet axe de travail ont un impact indirect sur le maintien des vergers à haute tige. Il s'agit, ici, de contribuer à leur maintien par des mesures liées à la valorisation des fruits : récolte, transformation et commercialisation.

Pour ce qui concerne les récoltes, des soutiens financiers ont été accordés pour l'achat de matériel de récolte (filets, caisses, tonneaux, échelles,...).

Les soutiens financiers accordés aux lieux de transformation ont été à nouveau importants en 2010. Ce sont treize dossiers qui ont été reçus pour un montant total d'investissements de plus de 200'000 francs. Des visites sur sites ont été organisées afin de compléter les dossiers au besoin. Une fois les décisions d'octroi accordées et les investissements consentis, tous les bénéficiaires sont visités afin de vérifier la mise en route des installations.

Enfin, ce qui a trait à la commercialisation fait partie d'un important dossier de demandes de soutiens financiers déposé à fin septembre auprès de l'OFAG. Il implique la création d'une part, d'un pôle de vente et de mise en valeur des produits des vergers, de l'apiculture et de l'agriculture en général et d'autre

part, de pôles secondaires pour des démonstrations auprès des arboriculteurs, pressoirs et distilleries. En outre, ce projet prévoit la mise sur pied d'évènements saisonniers en lien avec les vergers.

### Pérennisation des vergers

Cette mesure centrale du projet, avec son objectif de plantation de 800 arbres fruitiers par année, a rapidement trouvé sa cible. Les demandes nous parviennent spontanément et la planification de l'ensemble des plantations prévues pour l'année était terminée avant l'été. Cette adhésion très positive au projet est réjouissante.

### Réseaux OQE

Le projet VERGERS+ a contribué à la mise en place du réseau OQE de la Baroche. La région de la Baroche et des communes environnantes (Courgenay et Cornol) regroupent environ 20% des arbres fruitiers haute tige du canton. Raison pour laquelle nous avons décidé de réaliser un tel projet sur ce territoire. Le porteur de projet est la CJA qui participe au groupe de pilotage du projet VERGERS+. L'organisme de mise en œuvre est la Fondation Rurale Interjurassienne. Plus de la moitié des agriculteurs de la région ont déjà adhéré au projet.

### Sensibilisation

Cet axe vise trois publics : les collectivités publiques, les particuliers, les écoles. Les moyens mis en œuvre ont été modulés de la manière suivante:

#### *Collectivités publiques :*

- des conseils ont été donnés à quelques communes pour des projets de mise en place de vergers (projet d'exploitation d'un verger avec Caritas à Glovelier, plantation de 50 arbres dans le cadre d'une compensation écologique à Boncourt,...).

#### *Particuliers :*

- Le cours d'arboriculture pour amateurs, initié en 2009, avec 34 participants, se poursuit en 2010.
- Quatre journées de cours sur les thèmes de : la mise en tonneau de fruits, l'hygiène dans le processus de fabrication de jus, la taille de formation et la taille d'entretien ont été organisés en 2010.

#### *Ecoles :*

- Une étude de mise en place d'un distributeur de fruits issus des vergers jurassiens dans les collèges de Delémont est en cours. L'idée pourra être développée dans d'autres établissements scolaires en cas de succès.

Succédant à M. Michel Thentz, M. Victor Egger a repris l'animation du projet VERGERS+.

### **9.7 Parc Naturel Régional du Doubs**

La commission agricole a proposé une série de projets à développer dans le cadre du Parc Naturel Régional du Doubs. Les fiches de ces projets ont été affinées par le secrétaire général du parc, M. Gérard Cattin et transmises en fin d'année à la Confédération qui devra les approuver et donner son aval au financement du PNRD. Les projets de l'agriculture visent une meilleure valorisation de la production et/ou de l'écoulement des produits agricoles. Il a été décidé de se baser sur des projets en cours de réflexion ou déjà lancés afin de renforcer ou de dynamiser ceux-ci plutôt que d'initier de nouveaux projets sans en connaître les futurs porteurs. Ces projets tournent autour des axes suivants : valorisation des produits du terroir, transformation de la matière première (fromagerie), agritourisme, recherche d'une valorisation des pâturages boisés, développement de réseaux OQE. Le projet de centre d'interprétation du cheval sera intégré dans un premier temps à une étude englobant plusieurs thèmes qui mériteraient un centre d'interprétation (eau, nature, faune,...).

Les sociétés régionales d'agriculture ont un rôle important de transmission des informations et de validation des projets, elles ont, par ailleurs, délégué une personne dans la commission agricole.

Un groupe de pilotage chargé de veiller à l'accomplissement des tâches opérationnelles pour les projets agricoles est en cours de constitution.

En conclusion, on peut préciser qu'une volonté de développement rural et de promotion des canaux d'écoulement occupe une place centrale dans les projets agricoles du parc.

### **9.8 Pâturages boisés**

Après l'aboutissement du plan de gestion intégrée à la Chaux-des-Breuleux, dont une large information a été donnée au cours de l'été 2010, des démarches ont été entreprises afin de sensibiliser les collectivités publiques aux tenants et aboutissants d'un plan de gestion pour les pâturages d'estivage. Aujourd'hui, plusieurs plans de gestion sont à l'étude ou alors en cours de réalisation. Les porteurs de projet considèrent en effet que la mise en œuvre d'un plan de gestion apporte une plus-value importante à la fonction économique du pâturage boisé et à la mise en valeur de ses qualités écologiques et paysagères.

Le groupe de travail chargé de définir une politique cantonale relative aux pâturages boisés a aussi pris connaissance des lignes directrices de la nouvelle politique agricole. Celle-ci entend soutenir davantage les aspects paysagers des pâturages boisés. Enfin, le groupe de travail a poursuivi ses travaux dans le but de déterminer les axes du futur plan sectoriel des pâturages boisés.

Vincent Wermeille, représentant de la CJA à la commission POLPATUB

### **9.9 Planification de la fumure sur les pâturages d'estivage**

La CJA a été mandatée par l'ECR pour la réalisation de plans de fumure pour les pâturages d'estivage. Ce travail a débuté à l'automne 2009 et à la demande des exploitants de ce type de pâturages. Afin de pouvoir continuer d'effectuer une fumure d'entretien. Plusieurs propriétaires ont mis passablement de temps à répondre et à fournir les documents nécessaires pour effectuer le travail. La Chambre d'agriculture a reçu 55 demandes. Au mois de mai, les relevés sur le terrain ont débuté. Des demandes ont encore été adressées à la CJA au mois de novembre. Pour ces cas, les visites auront lieu le printemps prochain. Sinon, toutes les autres visites ont eu lieu durant la période de végétation. Les dossiers sont en cours de réalisation. Le temps estimé pour effectuer ce mandat a été légèrement sous-évalué d'où un report des délais fixés initialement.

### **10. Protection de l'aire agricole**

La diminution de l'aire agricole est une préoccupation importante de l'agriculture jurassienne. Dans le Jura, la pression sur les terres agricoles est forte. Les statistiques fédérales montrent, par ailleurs, qu'avec plus de 800 m<sup>2</sup> de surface urbanisée par habitant, le canton du Jura occupe la première place de l'utilisation du sol par habitant. On observe que l'urbanisation par habitant croît plus vite dans le Jura que dans tous les autres cantons suisses. La liaison de la Transjurane au réseau autoroutier européen ne va pas ralentir ce phénomène au contraire, elle risque de l'amplifier.

Les interpellations des membres, qui attendent de la CJA qu'elle lutte contre ce phénomène, se sont multipliées l'année dernière. La crainte de perdre le principal outil de travail de l'agriculture anime le débat dans les campagnes.

Au niveau national, le débat est aussi très animé. Plusieurs interventions visant une meilleure protection de l'aire agricole ont été déposées durant l'année, dont une par le directeur de l'USP, M. Jacques Bourgeois. Cette problématique a été mise en lumière d'une part, par l'office fédérale de l'aménagement du territoire et d'autre part, lors de la conférence de presse du début de l'année 2011 de l'USP. L'OFAG est aussi intervenu dans ce débat pour tirer la sonnette d'alarme. La Suisse perd en moyenne et par seconde 1.3 m<sup>2</sup> de terres agricoles. L'industrie et l'artisanat sont particulièrement gourmands en terres arables, souvent de très bonnes qualités agronomiques. Cette dynamique, que rien ne semble pouvoir arrêter, commence à interroger sérieusement les politiques et aménagistes. L'augmentation de la population mondiale, le réchauffement climatique et surtout l'initiative du WWF, qui propose de geler tout agrandissement de la zone à bâtir, soutiennent le débat.

Le comité de la CJA a rencontré les chefs de service de l'aménagement du territoire et de la promotion économique pour discuter de ce problème et réclamer une plus grande considération de la valeur des terres agricoles dans

les politiques de l'aménagement du territoire et de la promotion économique. La stratégie de la CJA vise à mettre en place de nouvelles règles qui imposent une meilleure densification des surfaces en zone à bâtir par exemple, par une généralisation d'un indice d'emplois minimum par m<sup>2</sup> constructible dans toutes les communes jurassiennes. L'aménagement de zones vertes ou d'énormes places de parc dans les zones artisanales et industrielles doit impérativement être limité et réglementé. Sans faire obstacle au développement économique du Canton du Jura, la CJA continuera d'intervenir pour sensibiliser les décideurs à ce problème.

L'application de l'article 5 LAT, qui permet de taxer les ventes de terres mises en zone à bâtir pour financer des mesures de protection de l'aire agricole, fait aussi partie de la stratégie de la CJA. Les motions Ackermann et Wermeille acceptées par le parlement en 1992 ne sont toujours pas réalisées et devront être relancées.

Dans le contexte actuel de révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, nous craignons, par ailleurs, que les communes se lancent dans un agrandissement démesuré des zones à bâtir à l'instar de ce que semble vouloir faire la commune de Delémont par un agrandissement considérable de la zone destinée à l'habitat. La vigilance et l'appui des agriculteurs concernés seront nécessaires pour que notre organisation puisse se faire entendre.

#### **11. Collaboration avec la Chambre d'agriculture du Jura bernois**

La collaboration avec la CAJB s'est poursuivie en 2010. La mise en route du Terrien interjurassien, moyen de communication commun aux Chambres d'agriculture et à la Fondation Rurale Interjurassienne s'est bien déroulée à satisfaction de tous les partenaires.

En dehors des rencontres au conseil de la Fondation Rurale Interjurassienne, des séances de travail entre les Chambres ont permis de planifier des actions communes, notamment dans le domaine de la défense des intérêts des producteurs de lait. Les Chambres du Jura et du Jura bernois sont aussi intervenues auprès de l'USP pour que les tarifs et conditions cadres d'installation d'éoliennes dans l'aire agricole soient adaptés aux nouvelles données du marché. M. Henri Spychiger de Mont-Crosin a été désigné pour représenter nos régions dans le groupe de travail de l'USP qui traitera cette problématique.

## **12. Fondation Rurale Interjurassienne**

La collaboration avec la FRI permet de faire avancer de nombreux projets importants pour l'agriculture jurassienne. Les contacts permanents avec le personnel de la FRI sont agréables et faciles. L'objectif d'améliorer le revenu de l'agriculture jurassienne et les conditions de travail des paysans et paysannes occupent en permanence un grand nombre de personnes engagées et disponibles.

La collaboration a été particulièrement intensive dans les projets suivants :

- Valorisation de la viande
- Réseaux OQE
- Cellule de crise
- SolAireEau
- Exposition du bétail à l'OLMA
- Cours aux élèves en formation
- Suivi de l'évolution des revenus agricoles jurassiens
- Recherche d'un compromis à l'application de l'interdiction des barbelés dans les pâturages avec des chevaux
- Communication agricole « Fenêtre sur l'agriculture »

L'année 2011 sera marquée par la mise sur pied du concours national des produits du terroir auquel la CJA s'associera et tiendra un stand communication.



**Fréquentation des cours en agriculture et en économie familiale ;  
Nombres d'élèves jurassiens à Courtemelon**

<b>Désignations</b>	<b>1991/92</b>	<b>1995/96</b>	<b>2000/01</b>	<b>2005/06</b>	<b>2009/10</b>	<b>2010/11</b>
Agropraticien*						3
Ecole professionnelle agricole, 1 <sup>ère</sup> & 2 <sup>ème</sup> année	40	30	17	26	29	23
Ecole d'agriculture 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> année	48	32	40	51	51	48
Ecole de chefs d'exploitations	21	13	13	16	13	25
Ecole des métiers de l'intendance (GEI-GEF 1 <sup>ère</sup> , 2 <sup>ème</sup> , 3 <sup>ème</sup> et EEI1*)	-	8	23	48	54	41
CFC agriculteur délivré par l'école de Courtemelon indépendamment du canton d'origine	14	17	32	23	34	
Formation de la paysanne (brevet)	-	-	-	13	3	5

\*Nouvelles formations en 2 ans introduites en 2010

La fréquentation des cours de formation de base est stable. On notera, avec satisfaction, le bel accroissement du nombre de personnes qui suivent la formation supérieure de chef d'exploitation.

Notre collaborateur, M. Briec Lachat, travaille à 50% pour le compte de la Fondation Rurale Interjurassienne dans le domaine de la formation de base. Cette collaboration a permis de renforcer les liens avec la défense professionnelle.

### **12.1 Formation continue**

La liste des cours de formation continue est longue. La participation reste, cependant, timide surtout dans le domaine de la gestion d'entreprise. Afin de palier à ce manque d'intérêts, l'aspect gestion est inclus systématiquement aux cours axés sur la technique. Cette nouvelle approche devrait permettre de renforcer les compétences dans ce domaine.

L'abandon des groupes de vulgarisation a, semble-t-il, laissé un vide dans certaines régions du Jura. La CJA a transmis cette constatation à la direction. Une réflexion sera lancée durant l'année pour préciser comment il est possible de répondre à de nouvelles attentes des agriculteurs. Nous invitons les membres à faire part précisément de leurs désirs et besoins en matière de formation continue ou d'animation rurale soit à la CJA ou directement à la direction de la FRI.

### 13. Statistiques de l'agriculture jurassienne

#### Données générales sur l'agriculture jurassienne

Désignations	Unité	1999	2003	2007	2010
--------------	-------	------	------	------	------

#### Exploitations agricoles

Exploitations recensées PER	u.	1'144	1'089	1'066	1'033
Exploitations BIO	u.	47	83	98	85
Communautés d'exploitations	u.		45	52	52
SAU totale (sans pâturages communaux)	Ha	39'301	40'141	40'289	40'867

#### Production végétale

Prairies (toutes catégories)	Ha	17'580	19'058	19'606	19'809
Pâturages (sans communaux)	Ha	8'290	9'220	9'555	9'977
Pâturages d'estivage	Ha			5'791	5'791
Céréales panifiables	Ha	4'400	3'690	2'651	3'048
Céréales fourragères	Ha	4'330	3'900	3'788	3'017
Maïs-grain	Ha	313	379	208	105
Maïs d'ensilage et maïs vert	Ha	2'132	2'158	2'391	2'526
Oléagineux	Ha	890	890	972	1'017
Pois protéagineux / Féverole	Ha	105	198	168	107
Pommes de terre	Ha	109	79	56	43
Betteraves sucrières	Ha	334	291	339	308
Betteraves fourragères	Ha	145	111	75	50
Tabac	Ha	35	50	40	45
Surfaces à litière, haies et bosquets	Ha	252	262	280	332

#### Production animale

Bovins totaux	u.	55'715	57'261	58'745	59'796
Vaches	u.	20'215	21'439	22'770	23'072
Dès 2009, Vaches laitières (1999-2007 : dont le lait est commercialisé)	u.		15'588	15'610	15'989
Détenteurs de vaches allaitantes	u.		281	307	-
Autres vaches dont allaitantes	u.			6'282	7'083
Génisses et taureaux de + 1 an (dès 2009 : y. c. engraissement)	u.	13'572	13'622	13'542	19'797
Génisses et taureaux de - 1 an (dès 2009 : y. c. engraissement)	u.	9'540	8'741	8'517	16'927
Bétail d'engrais (sans veaux à l'engrais)	u.	11'086	12'092	12'078	-
Veaux à l'engrais	u.	1'302	1'367	1'467	-

Dès 2009, le recensement pour les bovins n'est plus effectué. Les données de la BDTA fournissent le nombre de têtes détenues à l'année sur les exploitations. Le bétail d'engraissement et d'élevage est cumulé.



## **14. Communication agricole**

### **14.1 Fenêtre sur l'agriculture :**

4 fenêtres sur l'agriculture ont été publiées dans le Quotidien Jurassien sur le thème de la biodiversité. L'année 2010 ayant été dédiée à la biodiversité, nous avons jugé utile d'en profiter pour mettre en exergue la grande contribution que l'agriculture fournit pour la biodiversité mais aussi, les paradoxes auxquels elle est continuellement confrontée en matière de conservation de ce bien commun.

### **14.2 Brunch du 1<sup>er</sup> août**

Les exploitations suivantes se sont investies dans une des plus importantes et plus anciennes opérations de communication initiée et organisée par l'USP au plan national.

- Amstutz-Moser Edith et Rolf à Mormont
- Schmied Madeleine et Claude à Delémont
- Rohr Suzanne et Christian à Montignez
- Flück Elianne et Antoine au Noirmont
- Michel Béatrice aux Bois
- Maillard Jean-François à Montfaucon

La CJA est très reconnaissante envers les familles qui ne ménagent par leur énergie pour accueillir des hôtes à cette occasion. Nous profitons de ce rapport pour les féliciter et les remercier.

### **14.3 Stand de communication agricole**

Un stand de communication agricole a été mis sur pied lors du comptoir delémontain. Cette opération n'est possible que grâce à l'active collaboration des sociétés régionales qui assument la permanence au stand. Cette action a permis de distribuer une grande quantité de brochures et informations sur l'agriculture. Plus de 60'000 visiteurs ont parcouru le comptoir en 2010.

### **14.4 Terrien interjurassien**

12 numéros du Terrien interjurassien ont été édités. Cette nouvelle formule, qui réunit toutes les informations des nombreux acteurs de la vie rurale, a permis à la CJA de mieux communiquer sur les actions en cours ou réalisées. La fréquence de parution est bonne et suffisante. On constate, cependant, que le journal ne permet pas encore de diffuser largement les informations, l'habitude de le parcourir plus en détail fait encore défaut et va sans doute s'instaurer progressivement.

#### **14.5 Ecole à la ferme**

Organisées de manière indépendante par l'Association des paysannes jurassiennes et la Société des paysans et paysannes d'Ajoie à la ferme du Château à Porrentruy, les deux journées « Ecole à la ferme » ont rencontré un franc succès. Plus de 450 élèves ont découvert la ferme et les divers aspects de l'agriculture.

#### **14.6 Char Marché-Concours national de chevaux**

Une affluence record de spectateurs a pu admirer le magnifique char monté par la Chambre d'agriculture des Franches-Montagnes. La multiplicité des activités, que permettent les pâturages boisés des Franches-Montagnes, a été retenue comme thème en 2010. On notera, le joli clin d'œil avec l'interdiction des barbelés que suscitait le char imaginé par MM Jean-Pierre Froidevaux et Gilles Monnat.



Char MC : sculpture de chevaux en barbelés

### **14.7 Olma à Saint-Gall**

Hôtes d'honneur de la foire de l'OLMA de Saint-Gall, les demi-cantons de Bâle ville et de Bâle campagne et le canton du Jura ont mandaté la Chambre jurassienne d'agriculture pour l'organisation de l'exposition des animaux.

Le mandat confié à la Chambre jurassienne consistait à :

- Planifier et organiser la présence des animaux des hôtes d'honneur à Saint-Gall. Conseiller le groupe de travail « Exposition des animaux » en vue de favoriser l'avancement du projet.
- Coordonner les activités liées à l'exposition des animaux avec les responsables de l'OLMA.
- Définir le nombre d'animaux exposés.
- Sélectionner les animaux, collecter leurs données individuelles et les transmettre à l'OLMA.
- Mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences sanitaires.
- Organiser le transport des animaux et du matériel.
- Organiser la présence d'un stand de communication dans la Halle 7 ainsi que du personnel d'accueil.
- Organiser et assurer la présence d'un commentateur lors de la présentation du bétail dans l'arène.
- Organiser l'hébergement de toutes les personnes engagées durant la foire pour assurer une fonction en lien avec l'exposition des animaux.
- Gérer les dépenses dans les limites du budget proposé.
- Vérifier et transmettre les factures et notes de frais des personnes engagées.
- Etablir un bilan final.

Grâce à la collaboration des organisations d'élevage des trois cantons concernés, ce mandat a été bien mené et avec succès. Plus de quatre vingt animaux ont été sélectionnés et déplacés à Saint-Gall à cette occasion. On notera que l'engagement de M. Jocelyn Altermath, conseiller agricole à la FRI, a été déterminant à la réussite de cette opération longue et exigeante.

Le stand de communication a rencontré un grand succès, tout comme la Tête de Moine distribuée aux visiteurs et gracieusement mise à disposition par l'Interprofession de ce fromage.

## **15. Assurances**

### **15.1 Caisse maladie AGRISANO**

Statistiques du nombre d'assurés :

<b>Type d'assurance</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>
<b>Base LAMal</b>	2'219	1'875	1'723	1'655	1'302	1'136
<b>Compl. Agri-spécial (LCA)</b>	611	602	593	605	588	601
<b>Indemnités journalières</b>	219	218	221	230	235	253

L'augmentation des coûts dans le domaine de la santé nous a contraints, pour 2010, à augmenter les primes de l'assurance base de 8%. Cette augmentation a pour conséquence la perte de 166 assurés pour la majeure partie du public non agricole. Pour les 469 personnes assurées avec le modèle médecin de famille, elles bénéficient d'un rabais important (12%) par rapport à l'assurance de base « standard ».

Concernant l'assurance complémentaire AGRI-spécial et l'assurance d'indemnité journalière maladie/accident, les primes n'ont subi aucun changement. Etant donné que ces dernières ne peuvent être conclues que par les familles paysannes, elles sont d'un rapport qualité/prix très concurrentielles et avec de nombreux avantages ; comme pour l'assurance d'indemnité journalière, le délai d'attente est appliqué une seule fois par année, pas d'augmentation de primes due à l'âge, etc.... En ce qui concerne les diverses assurances complémentaires que nous proposons, elles sont adaptées aux besoins du monde agricole.

De plus, étant toujours soucieux d'offrir des prestations attractives à ses membres, la CJA a décidé de continuer sa campagne de promotion pour tous les nouveaux adhérents issus du monde agricole.

Avec cette promotion, la CJA utilise les moyens publicitaires disponibles au profit des familles paysannes.

196 personnes, soit + 15 assurés par rapport à 2009, ont conclu une assurance de protection juridique Agri-protect. Cette assurance, produit exceptionnel et indispensable, s'élève à Fr. 6.90/mois et par personne (enfant(s) co-assuré(s) gratuitement jusqu'à 18 ans). Elle couvre les domaines du privé, de l'exploitation agricole et de la circulation routière.

### **15.2 Assurance globale pour le personnel d'exploitation**

La Chambre gère une assurance globale proposée aux employeurs agricoles pour couvrir leur main-d'œuvre extra familiale. Cette dernière englobe l'assurance maladie, l'assurance accidents (LAA), l'indemnité journalière en cas de maladie (IjM) et la caisse de pension (LPP), soit toutes les obligations légales contenues dans le contrat-type de travail pour le personnel dans l'agriculture.

Année	LPP		LAA		IjM	
	Salaires	Primes	Salaires	Primes	Salaires	Primes
2005	957'157.-	139'273.55	2'176'026.-	109'454.30	2'455'749.-	17'009.80
2006	1'049'803.-	165'991.30	2'330'187.-	117'208.60	2'563'440.-	18'427.10
2007	895'594.-	119'252.65	2'153'360.-	110'876.60	2'486'695.-	17'445.50
2008	908'656.-	116'953.50	2'393'041.-	113'795.60	2'575'869.-	17'388.20
2009	950'522.-	103'463.65	2'625'577.-	134'525.40	2'683'369.-	17'673.20

La solution de l'assurance globale offerte aux employeurs agricoles jurassiens est idéale car :

Elle englobe toutes les couvertures d'assurances légales obligatoires (AVS exceptée) en une seule et unique assurance, ce qui évite toute lacune en cas de sinistre puisque toute personne travaillant chez un agriculteur affilié est assurée automatiquement.

Elle est très économe au niveau administratif (salaires sur la base du récapitulatif AVS, « guichet unique » pour tous les cas de sinistres.) De plus, sur demande, nous établissons les décomptes de salaire des employés.

### **15.3 Autres activités du secteur « assurances »**

Le secteur assurances de la CJA est aussi à disposition des familles paysannes jurassiennes pour :

Une révision du portefeuille d'assurances. Le conseil global consiste en une analyse de toutes les assurances de l'exploitation, il aboutit si nécessaire à une adaptation du portefeuille. Cette activité est soumise aux règles absolues de neutralité et de confidentialité. Depuis l'automne 2010, M. Paul-André Houlmann, nouveau collaborateur de la CJA, effectue ces révisions de portefeuilles d'assurances. 25 conseils globaux ont été dispensés depuis son entrée en service.

Des conseils adaptés aux besoins de chaque exploitation et de chaque famille pour les couvertures des risques de décès, d'invalidité et de capitaux/rentes en cas de retraite (2ème et 3ème piliers). Les produits de la Fondation de Prévoyance de l'Agriculture Suisse et de USP Assurances sont proposés car leurs primes sont modiques et leurs prestations parfaitement adaptées aux besoins des agriculteurs.

## **16. AJAPI**

En 2010, l'Association Jurassienne des Agriculteurs en Production Intégrée s'est réorganisée au niveau de la gérance. C'est ainsi que M. Briec Lachat a été engagé à env. 25% pour la gérance technique et Mme Nicole Eggenschwiler assure la gérance administrative à raison de 65%. M. Jean-Marc Nagel a été élu président et succède à M. François Froidevaux.

AJAPI est une organisation de contrôles répondant aux normes d'accréditation ISO 17020 et est auditée chaque année par le SAS (service d'accréditation suisse). AJAPI est autonome et indépendante.

AJAPI emploie 25 contrôleurs sur le territoire jurassien. Les contrôles portent sur le respect de règles selon l'ordonnance sur les paiements directs. AJAPI contrôle les programmes PER/SRPA/SST et le respect de l'ordonnance sur la protection des animaux (OPAn). Elle contrôle simultanément plusieurs marques AQ Viande/Suisse Garantie et label IPS à la demande des propriétaires. Un mandat pour le contrôle de la détention des juments des Franches-Montagnes lui a aussi été confié par la Fédération Suisse d'élevage du cheval Franches-Montagnes (FSFM).

### **Situation 2010**

<b>Programme</b>	<b>Inscrits</b>	<b>Visite de contrôle</b>	<b>Constats de manquement</b>
<b>PER</b>	<b>927</b>	<b>223 (24%)</b>	<b>42 (4.5%)</b>
<b>SRPA / SST</b>	<b>832</b>	<b>296 (35%)</b>	<b>25 (3%)</b>
<b>Couverture de sol</b>	<b>469</b>	<b>81 (17%)</b>	<b>7 (1.5%)</b>
<b>Opan</b>	<b>832</b>	<b>219 (26%)</b>	<b>16 (2%)</b>

## **17. Service de renseignements juridiques**

Le service juridique de la CJA repose désormais sur deux piliers. D'un côté, les agriculteurs peuvent obtenir un conseil juridique à moindre frais auprès de l'avocat de la CJA, Me Claude Jeannerat et de l'autre, la prestation AGRI-protect assure la présence du juriste de Prométerre 2 fois par mois dans les locaux de la CJA. Cette présence est très appréciée et permet aussi d'aborder les questions juridiques liées aux activités de la défense professionnelle.

## **18. Programme d'activités 2011**

### **18.1 Protection de l'aire agricole**

La Chambre est intervenue auprès des services du canton dans le but de les sensibiliser à la problématique de la diminution de l'aire agricole. Le débat est aussi largement lancé au niveau national. Plusieurs interventions parlementaires sont en cours et visent une amélioration de la protection des terres agricoles. La révision en cours de la loi sur l'aménagement du territoire devrait apporter des réponses à ce problème. La CJA continuera de s'engager au niveau cantonal afin d'obtenir une meilleure considération de l'aire agricole qui reste le principal outil de travail de l'agriculture. Garantir un approvisionnement minimum en denrées alimentaires pour les générations futures reste la toile de fond de ce combat qui s'annonce difficile au vu des enjeux économiques qui lui sont liés.

La révision des plans d'aménagement local des communes nécessite une attention particulière des agriculteurs. La CJA accompagne les agriculteurs dans ces procédures afin de limiter les emprises sur le sol agricole et les nouvelles contraintes d'exploitation.

### **18.2 Développement rural**

Le développement rural participe à l'amélioration du revenu des familles paysannes jurassiennes. La CJA s'investit ou collabore étroitement à de nombreux projets qui ont pour objectifs une meilleure valorisation des travaux de l'agriculture ou de ses produits. Ce travail se fait en étroite collaboration avec les praticiens au travers notamment de groupes de travail spécifiques. La CJA a initié ces dernières années plusieurs groupes de réflexion, dont les travaux commencent à porter des fruits. Ces travaux doivent être poursuivis avec pour objectif des gains en valeur ajoutée. Une implication plus importante des agriculteurs dans le commerce sera nécessaire ces prochaines années.

### **18.3 Politique agricole**

Avec la diminution des prix des produits agricoles, les paiements directs gagnent une importance croissante dans la formation du revenu. Dès 2014, un nouveau système de distribution des paiements verra le jour. Selon les informations connues à ce jour, l'attribution des paiements directs sera plus liée qu'aujourd'hui à des objectifs mieux définis et peut-être plus précis. La première consultation interviendra en cours d'année et va nécessiter la plus grande attention de la CJA. On veillera, en particulier, à ce que les typicités jurassiennes soient prises en compte dans le projet en étroite collaboration avec l'USP et les instances cantonales.

#### **18.4 Economie laitière**

Le prix du lait et la gestion de l'offre sont un problème récurrent. La sortie de la crise du lait reste un objectif prioritaire de la CJA, deux tiers de nos membres tirent une part importante de leur revenu de l'économie laitière. La CJA s'engagera pour que les motions Aebi et Bourgeois soient acceptées par les Chambres fédérales afin que les producteurs obtiennent de nouveaux instruments efficaces pour réguler le marché. La CJA apportera son appui à toutes les initiatives qui contribueront à gagner de la valeur ajoutée dans la production laitière. En particulier, toutes les mesures préconisées par le rapport soumis au Gouvernement par le groupe temporaire de travail « économie laitière ».

#### **18.5 Développement du secteur « assurances »**

Le service de conseils globaux a été restructuré en 2010. Les conseils personnalisés et neutres sont dispensés par le personnel de la CJA. Un accent particulier sur la prévoyance professionnelle est en cours et continuera d'être dispensé en 2011. Le marketing régional sera réorienté.

#### **18.6 Communication**

Les efforts de communication de la CJA continueront sur les bases de ses dernières années. Le site internet en ligne est créé depuis peu et devra être affiné et animé régulièrement. La brochure « l'agriculture en Terre Jurassienne » sera adaptée et rééditée en étroite collaboration avec l'agence de communication AGIR.

La communication avec les membres la CJA fait l'objet de réflexions permanentes, des améliorations sont néanmoins souhaitables, des investigations avec les organisations régionales et l'USP devraient permettre d'améliorer cette tâche essentielle à la défense des intérêts des agriculteurs.

#### **18.7 Dépannage agricole**

La rationalisation du travail et l'agrandissement des structures ont diminué les ressources humaines mobilisables sur les exploitations en cas d'absence du chef d'entreprise. Les demandes de soutien pour trouver un dépanneur sont en augmentation ces dernières années. Nous entendons étudier et proposer une formule qui réponde aux besoins des agriculteurs jurassiens.